

Séance publique du 7 juin 2010

## **Ils ont fait le Terral**

**par Jean-Pierre DUFOIX**

*Vous voudrez bien autoriser une entrée en matière très personnelle.*

*Des liens étroits me relie à ce bien national, actuellement propriété municipale, devenu à la Révolution la maison de mes aïeux Cambon. Elle est restée près de deux siècles dans ma famille. Tant de souvenirs de mon enfance et au-delà m'attachent à elle !*

*L'architecte que je suis aurait souhaité, lors d'une visite des lieux, pouvoir évoquer cette maison en vous montrant des témoignages permettant de donner un peu de consistance à des fragments d'histoire. Depuis la période gallo-romaine, dont il existe ici des traces sur le domaine, jusqu'à l'acquisition du Terral par la commune de Saint-Jean-de-Védas, cette histoire couvre deux millénaires avec la villa de Terraliis des temps carolingiens et la propriété diocésaine antérieure, dont on ne connaît l'existence que par les textes, le château médiéval des évêques de Maguelone, le quartier général de la croisade des Albigeois en janvier 1215, la demeure Renaissance de l'évêque Guillaume Pellicier, le logis de Monseigneur François Xavier de Bosquet au temps de Louis XIV, le bien national devenu propriété agricole des Cambon sous la Révolution et l'Empire, la résidence de campagne, sous Napoléon III, de l'agronome Alfred Bouscaren dont bâtiments et parc gardent l'empreinte, le poste militaire allemand sous l'Occupation dans les années 1940, et enfin la propriété des descendants Cambon et Bouscaren qui passeront la main à la commune de Saint-Jean-de-Védas en 1985.*

*S'attachent au Terral, cible privilégiée pour de multiples agressions, les souvenirs douloureux de la croisade des Albigeois, des guerres de religion, des guerres de Rohan, de la Terreur blanche à la Restauration et de la deuxième guerre mondiale. Excusez du peu !*

*Pour ce qui se rapporte aux bâtiments et à leur compréhension, il est assuré que le Terral ayant été détruit, reconstruit sur lui-même, puis transformé en exploitation agricole pour devenir enfin un espace culturel avec lieu de spectacles, ne nous livre pas grand chose aujourd'hui de la mémoire des pierres. Nous disposons heureusement de plusieurs textes. Toutefois, le cadre de multiples actions et plus simplement de la vie quotidienne reste en grande partie dans le domaine de notre imaginaire.*

*La présente communication rendra compte des événements mais insistera sur quelques-uns des personnages auxquels le Terral se rattache. C'est pourquoi, évoquant quelques siècles d'histoire d'un très vaste sujet en une communication de cinquante minutes, je vous inviterai à cheminer de l'un à l'autre, parmi les plus emblématiques.*

*Nous pouvons dire d'eux : Ils ont fait le Terral !*

Une petite cruche de la période romaine, peut-être brisée sur une tombe, traduisant une présence humaine à deux mille ans de nous, sera exhumée au Terral, probablement à l'occasion de la construction de la cave viticole d'Alfred Bouscaren qui signale, dans une communication à la Société d'Agriculture de Montpellier en 1859, la découverte de divers petits mobiliers archéologiques<sup>(1)</sup>.

Le Terral, qui porte le nom du vent de terre, est un lieu d'habitat privilégié et un point d'observation exceptionnel, de la mer aux montagnes. Il a présenté de ce fait un intérêt stratégique important.

Un rescrit d'Aix-la-Chapelle apporte le premier témoignage de l'existence du Terral par les textes. Il est daté du 15 mars 819. Louis le Pieux, fils de Charlemagne, règne sur l'Empire. Ce prince tient en haute estime l'évêque de Maguelone, le *très saint* Argemire. Le rescrit précise que Saint-Jean-de-Védas et le Terral sont *rendus à l'Église*. Il nous apprend ainsi que le Terral, *villa de Terraliis*, existait à une période antérieure à 819, peut-être enlevé au diocèse par Charles Martel, dans l'hypothèse d'une restructuration féodale pour s'opposer aux Sarrasins. Il aurait ainsi existé un Terral au temps des Mérovingiens.

C'est donc sous l'épiscopat d'Argemire que le Terral émerge de sa propre protohistoire, période antérieure à l'écrit le concernant.

Argemire a-t-il succédé à l'évêque Ricuin et a-t-il laissé le trône épiscopal à Stabellus ou à Maldomer, ces premiers évêques propriétaires du Terral bien avant l'an mille ?... À notre époque de déferlement des prénoms anglo-saxons, je me réjouis quant à moi, dans leur résonance carolingienne, de ces prénoms bien oubliés : Ricuin, Argemire, Stabellus, Maldomer !

Quelle pouvait être l'image du Terral à l'époque d'Argemire ? Une maison forte avec déjà, nécessairement, une chapelle pour les évêques. Tout autour, quelques mesures.

Le Terral retombe dans le silence des textes pendant le haut Moyen Âge et la période romane. Nous ne disposons pas du moindre indice pour connaître l'édifice, en dehors d'hypothétiques contreforts, vraisemblablement romans ou édifiés un peu plus tard avec des pierres de réemploi. J'avancerai avec prudence que c'est l'un des grands prélats – Arnaud, Gautier, Raymond ou Jean de Montlaur, les évêques bâtisseurs de Maguelone, mais lequel ? – qui est à l'origine du château de ce Terral médiéval. Une seule certitude, le Terral des Carolingiens va prendre beaucoup d'importance puisque, au treizième siècle, le quartier général de la croisade contre les Albigeois s'y installe durant le concile de Montpellier en janvier 1215.

J'évoquerai en conséquence un personnage que les Languedociens ne portent pas dans leur cœur mais qui participe à l'Histoire : Simon de Montfort dont on peut penser qu'il a passé un mois et peut-être davantage au Terral. Rappelons que le roi Pierre d'Aragon avait trouvé la mort deux ans plus tôt à la bataille de Muret, cinglante défaite des Méridionaux. Les objectifs du pape Innocent III, l'attention que porte Philippe Auguste au comté de Toulouse, l'attitude ambiguë de Raymond VI vaincu, les ambitions de Simon de Montfort qu'appuient les évêques pour des motifs sécuritaires, les démêlés entre les croisés et certaines villes et encore de multiples

intrigues nécessitent une conférence au sommet, un concile local pour éclaircir une situation politique particulièrement complexe. Montpellier, propriété du roi d'Aragon, est le lieu choisi.

Dom Devic et dom Vaissette, dans leur *Histoire du Languedoc* rapportent que *le général [Simon de Montfort], toujours attentif à ses intérêts, s'approcha du lieu de l'assemblée ; mais les habitants de Montpellier, qui connaissaient son ambition, lui refusèrent l'entrée de leur ville et il fut obligé de se tenir, durant tout le concile, dans un château voisin qui appartenait à l'évêque de Maguelone.*

Un autre récit complète celui-ci, mentionne le Terral et définit le climat d'hostilité des Montpelliérains. Je cite avec les réserves d'usage l'extrait d'un texte de l'historien Fisquet : *Le comte de Montfort [...] demeurait au château du Terral, demeure de l'évêque de Maguelone, et il s'était rendu avec ses deux fils dans une maison qui appartenait aux chevaliers du Temple, au faubourg de la Saunerie [maison dont la rue du Grand-Saint-Jean garde le nom]. [Ayant accompagné en ville le légat qui y résidait], quelques précautions qu'il eût prises, plusieurs habitants le surent... et l'exaspération fut telle contre lui que l'on ne parla de rien moins que de l'assassiner à son retour [de Montpellier au Terral]. Simon eut avis de leurs intentions et il ne put avoir la vie sauve qu'en changeant de route.*

Chef de la croisade, auréolé par sa victoire de Muret, il est en pleine ascension. Le quatrième concile de Latran, tenu à Rome cette même année 1215, mettra peu après, officiellement, le comté de Toulouse entre ses mains. Montfort n'est pas reçu à Montpellier où il a failli perdre la vie. Il ne participe pas aux séances du concile qui réunit les ecclésiastiques. Ainsi que l'indiquent dom Devic et dom Vaissette, il est *obligé de se tenir au Terral*. Il est bien assuré que, compte tenu de sa situation prééminente, différents dignitaires du concile, voulant marquer leur déférence à son égard ou par nécessité, le rejoignent, au moins occasionnellement, au Terral pour des négociations et examens de points particuliers en marge de leurs réunions. Rien ne peut être fait sans lui. C'est pourquoi je terminerai l'évocation de Simon de Montfort en janvier 1215 au Terral sur une image qui n'a aucune confirmation historique mais qui est parfaitement vraisemblable : il y a là Simon de Montfort, ses fils et les hauts dignitaires de l'état-major de la croisade, interdits de séjour à Montpellier. Il y a l'évêque de Maguelone, Guillaume d'Autignac, le maître de maison. Je place autour d'eux, pour des visites occasionnelles, des cardinaux : le cardinal Robert de Courson et le cardinal légat Pierre de Bénévent qui préside le concile. Autour de ces hautes personnalités, de nombreux ecclésiastiques.

Vous me permettez de m'écarter maintenant, un instant, de la science historique pour une part d'imaginaire : ils sont rejoints par un prédicateur castillan. Malgré les risques encourus dans ce pays en guerre, ce chanoine cherche depuis quelques années le contact avec les populations locales hostiles. L'Histoire retiendra son nom et son œuvre. Il s'agit du futur saint Dominique. On sait qu'il est venu en janvier à Montpellier pour présenter au cardinal légat son projet de création d'un ordre de frères prêcheurs, selon la règle de saint Augustin, avant de se faire appuyer en avril par l'évêque de Toulouse et de présenter en novembre son projet au pape Innocent III. Dominique n'ignore pas que Simon de Montfort et nombre de prélats l'appuient mais considèrent comme particulièrement utopique son projet de pénétration, par la douceur et l'humilité, d'une population hérétique foncièrement hostile.

Si nous suivons dom Devic et dom Vaissette, Montfort étant installé au Terral pendant le concile et ne pouvant se rendre à Montpellier après sa première tentative, on peut se demander, à juste titre, en quel lieu frère Dominique, s'étant rendu à Montpellier, aurait bien pu converser avec lui : la rencontre au Terral constitue la réponse la plus vraisemblable... Mais ceci n'engage que moi et les questions que j'ai posées là-dessus à des Dominicains restent encore dans l'attente de réponses !

N'imaginons pas le château du Terral au treizième siècle tel que nous le voyons aujourd'hui. Trois motifs conduisent à penser que la salle de spectacle contemporaine, dans laquelle se tient la présente séance, salle qui a pris la suite du chai des Bouscaren, est édifiée précisément sur l'emplacement de la chapelle. Le premier motif est qu'une table d'autel a été découverte là, lors des travaux de construction ou reconstruction de la cave au dix-neuvième siècle. Cette table a été remise par le protestant Alfred Bouscaren à la paroisse catholique de Saint-Jean-de-Védas. Le deuxième est la présence de contreforts, par ailleurs sur plan orienté, qui appellent la présence de voûtes alors que la cave n'en comporte pas. Le troisième est l'utilisation privilégiée de la chapelle dans un édifice religieux désaffecté pour en faire la cave viticole, comme à l'abbaye de Valmagne et bien d'autres. En l'espèce, la scène imaginaire mais plausible que j'ai évoquée avec Simon de Montfort, les divers ecclésiastiques et saint Dominique a bien pu avoir lieu dans la chapelle du Terral, c'est-à-dire ici même.

La montée en puissance des évêques de Maguelone, déjà marquis de la Marquerose et seigneurs d'autres lieux et qui vont devenir comtes de Melgueil et de Montferrand, est continue. Ils sont à cette époque les personnages les plus importants de la région. Leur château n'est peut-être encore qu'une modeste bâtisse mais nous pouvons imaginer une solide enceinte et quelques maisons du village du Terral tout autour. Plusieurs textes évoquant des dispositions contractuelles et des conflits locaux permettent de suivre la vie agricole et pastorale du domaine jusqu'au terme du Moyen Âge. Le Terral s'apprête alors à accéder à son plus haut niveau culturel. Le personnage qui s'y rattache est à nouveau un évêque : Guillaume Pellicier. Nous trouvons là l'une des grandes figures de l'humanisme et de l'histoire de Montpellier.

Guillaume est né vers 1490 à Mauguio. Son oncle, évêque de Montpellier, résignera en 1526 la dignité épiscopale en sa faveur. Il étudie le latin, le grec, l'hébreu et le syriaque. Il suit avec attention les travaux de son ami Rondelet, qu'il encourage. Il est très intéressé par la botanique, découvre un certain nombre de plantes. Tournefort, au siècle suivant, lui attribuera la découverte de la *linaria pelliceriana*. Il a, pour les livres et manuscrits, une passion sans borne. On le qualifie d'*homme le plus savant de son époque* et encore d'*homme le plus habile à résoudre les difficultés des lois*.

Cette intelligence hors du commun et ces vastes connaissances n'échappent pas à François 1<sup>er</sup>. Le roi le fait entrer dans ce qui était à l'époque notre Conseil d'État et lui confie diverses tâches. À Cambrai, il négocie la paix avec l'Empire ; à Rome, il est en mission avec le cardinal Jean du Bellay ; à Venise, dans les années 1540, ambassadeur de France, il défend les intérêts du royaume.

Guillaume Pellicier aurait résidé au Terral dès 1526 mais par intermittences, on le comprendra ! Il y installe non seulement sa bibliothèque mais un atelier de copie et une imprimerie. Vers 1539, huit à douze copistes travaillent pour lui, reproduisant des manuscrits grecs. Comment ne pas évoquer pour cet amour du grec, au

Terral, un autre grand helléniste, célèbre mais pour d'autres motifs, François Rabelais, Rabelais qui a étudié le grec avec ferveur et dont les livres de grec ont été confisqués, suspectés par la Sorbonne de propager des hérésies à la suite de ses *Commentaires d'Érasme*, Rabelais en rapport avec Guillaume Budé, pape de l'hellénisme, Rabelais, moine bénédictin défroqué et joyeux étudiant en médecine à Montpellier précisément à cette époque, Rabelais qui lui aussi, pendant quinze ou vingt ans, fait partie, en qualité de médecin du cardinal, des ambassades italiennes au même titre que notre évêque ! C'est dire que Pellicier et Rabelais ont de bonnes raisons de se très bien connaître et d'examiner ensemble des textes grecs, bien évidemment au Terral.

Guillaume Pellicier devient l'un des prélats les plus riches et les plus puissants de France. Il mène grand train. Cette situation, que beaucoup jalourent, lui crée des ennemis. Nombre de personnages haut placés entretiennent avec lui des rapports exécrables, en particulier le comte de Villars, beau-frère du duc de Montmorency, qui est son suppléant en Languedoc et Pierre des Panisses qui préside la Cour des Comptes. Guillaume écarte Jacques de Fortia, trésorier du chapitre, pour malversation : celui-ci devient son ennemi juré. Ces conflits iront peut-être jusqu'à une tentative d'empoisonnement de l'évêque par le vicaire général de l'abbaye d'Aniane, Jean de Lauzelergue, qui brigue la succession épiscopale.

Conscient de la difficulté de gérer le diocèse depuis Maguelone, notre évêque obtient, en 1536, le transfert du siège épiscopal à Montpellier dont il pressent le développement.

Dans les années 1560, la doctrine de Calvin, déjà diffuse à Montpellier, s'implante solidement. Parce qu'il s'informe à son sujet avant de décider, Guillaume est accusé d'intelligence avec les nouveaux sectaires. L'examen de sa correspondance attestera plus tard le contraire. On l'accuse également de mœurs coupables. Cet ecclésiastique n'a-t-il pas donné cinq enfants à la romaine Cassandre lors de séjours à Rome ? Les oppositions locales et de faux témoignages conduisent le Parlement de Toulouse à ordonner son incarcération et sa mise en examen. Hélas pour notre évêque, son protecteur, François I<sup>er</sup>, est mort cinq ans plus tôt !

Je m'arrêterai sur l'une des images les plus sombres de la vie de Guillaume Pellicier et, par la même occasion, de l'histoire du Terral.

Nous sommes au Terral très exactement le 12 novembre 1551, au petit matin. Une troupe de soldats se présente, accompagnée de l'abbé d'Aniane, Jean de Lauzelergue, ennemi intime de Guillaume à qui son arrestation est signifiée. La soldatesque se comporte au Terral comme en pays conquis. On charge pêle-mêle sur des charrettes meubles, argenterie, linge de table, nourriture. Lauzelergue cherche les livres précieux mais surtout la cassette, c'est-à-dire le trésor épiscopal. Comme les soldats ne trouvent rien, Lauzelergue fait abattre un pan de mur car il soupçonne qu'il cache quelque chose. Il fait même creuser le sol. Sans plus de résultats ! Pierre de Panisses l'a rejoint. Pour faire bonne mesure, les deux compères se partagent les derniers biens, en particulier les chevaux. On ne peut cependant tout emporter des livres et manuscrits. Barthélémy, commissaire du roi, viendra au Terral trois jours plus tard. Il espère trouver, dans ce qu'il reste de la bibliothèque, des documents pouvant servir de pièces à conviction.

On peut imaginer Guillaume Pellicier, la rage au cœur, assistant au pillage et saccage de la maison, au vol ou à la destruction d'œuvres de grande valeur ... Pour moi, j'envisage ce grand personnage, digne, les mains liées, insulté par ses détracteurs, quittant le Terral dans des conditions ignominieuses pour être conduit à Montpellier puis incarcéré au château de Beaucaire sur ordre du comte de Villars.

Cependant, peut-être à la suite d'une requête au Conseil du roi et un appel au Parlement de Paris, six ans plus tard, Guillaume Pellicier est réhabilité. Fait exceptionnel, l'accusateur, convaincu de faux témoignage, est condamné à mort et exécuté, sa tête étant exposée sur l'une des portes de Narbonne. Guillaume, septuagénaire, revient à Montpellier. Il récupère ses livres. Il a pardonné à Pierre de Panisses.

En 1559, la lance de Montgomery met un point final au règne du roi Henri II. Dans les temps agités qui vont suivre, l'évêque s'écarte du monde, se partageant entre étude et méditation. La fin de sa vie est assombrie par la situation politique et religieuse de son diocèse qui affecte le Terral et Maguelone. Sa résidence à Montpellier, la Salle-l'évêque, et tous les édifices religieux de la ville sont pillés et subissent d'importantes destructions. Pour ce motif, il demeure plus souvent au domaine de l'Estelle, acquis en 1547, qu'à Montpellier ou au Terral. Dans le déferlement des guerres de religion qui vont mettre le Languedoc à feu et à sang, Guillaume trouve refuge derrière les remparts d'Aigues-Mortes et dans son château de Montferrand.

1562 est l'année du massacre de Wassy, point de départ de la guerre civile qui embrase la France, dont l'histoire retiendra le nom comme celui de la première guerre de religion. Le Terral va vivre alors des heures particulièrement sombres.

L'armée royale, sous le commandement d'Henri, duc de Joyeuse, lieutenant général du roi Charles IX en Languedoc, se regroupe autour du Terral au mois d'août. Le château épiscopal est de nouveau, pour quelques heures, plus de trois siècles après la croisade des Albigeois, quartier général des troupes royales et catholiques. Joyeuse a l'intention d'attaquer Montpellier, ville protestante et rebelle, mais il porte son effort en premier lieu sur Maguelone, laissant pour garder le Terral un contingent de cent hommes, ainsi que nous l'indique l'auteur du journal du siège de 1562. Au matin du 11 septembre, la petite garnison catholique qui craint une attaque abandonne son poste et rejoint le gros des troupes. Ce premier conflit local, dans le cadre de la première guerre de religion, conduit à une nouvelle mise à sac du Terral. En effet, le 12 septembre, les Montpelliérains, qui manquent de nourriture, sont informés du repli des soldats catholiques et pillent le domaine. Ils s'emparent d'importantes réserves de blé transportées sur-le-champ à Montpellier.

Henri de Joyeuse retourne au Terral quelques jours plus tard. Le 27 septembre 1562, l'armée catholique s'y regroupe avant de tenter une action sans suite sur le coteau de Saint-Martin-de-Prunet et des reconnaissances, en particulier vers *l'enclos du Grand-Saint-Jean*, au faubourg de la Saunerie dans les décombres de l'ancienne maison des Templiers déjà évoquée. *On s'escarmouche au Terral.*

Guillaume Pellicier finira ses jours probablement au château de Montferrand en 1567. La deuxième guerre de religion vient tout juste de rallumer les passions après les *michelades* de Nîmes et d'Alès.

Catherine de Médicis tient les rênes de la France pour son fils le jeune Charles IX. Le 1<sup>er</sup> avril 1570, soit trois ans après la mort de Guillaume Pellicier et quatre mois avant l'Édit de Saint-Germain-en-Laye qui met fin à la troisième guerre

de religion, le Terral est incendié par les protestants, c'est-à-dire par l'armée des princes de Navarre et de Condé poursuivie par Henri de Montmorency, maréchal de Damville, adversaire des huguenots avant de les commander. Notons au passage que le prince à la tête de l'armée protestante est le futur Henri IV. Il a commencé à quinze ans sa vie militaire à La Rochelle. Il n'a que dix-sept ans en 1570. Il appartiendra à plus savant que moi de dire si le jeune Henri est passé par le Terral et si c'est lui ou l'un de ses capitaines qui a donné l'ordre d'y mettre le feu. Il en porte, de toutes façons, la responsabilité.

La reprise des combats des guerres dites de Rohan, au dix-septième siècle, conduit, en 1622, à la capitulation de Montpellier devant les troupes royales de Louis XIII. Le Terral se trouve une nouvelle fois impliqué dans les combats qui opposent les troupes royales, sous le commandement du gouverneur du Languedoc, Henri II de Montmorency, aux contingents protestants du duc Henri de Rohan. Le quartier général de Montmorency est établi à Villeneuve-lès-Maguelone. Ses troupes occupent les points hauts de la vallée de la Mosson. L'évêque Pierre Fenouillet quitte le Terral pour se réfugier à Montferrand, comme l'avait fait avant lui Guillaume Pellicier. Le Terral est à nouveau saccagé par les protestants en 1622, ce qui laisse entendre que des travaux de remise en état, dont nous n'avons aucune trace, ont été exécutés entre 1570 et 1622.

Ainsi nous ne pouvons pas reconstituer l'image du Terral de la Renaissance ruiné en 1570, ni de ce qu'il reste ou qui a été rétabli de l'édifice saccagé à nouveau en 1622.

Quelle pourrait être cette image qui échappe à nos investigations ? Nous n'en savons rien, mais il serait bien étonnant que le Terral de Guillaume Pellicier, le Terral de la Renaissance, n'ait pas comporté des aménagements constituant comme un écrin pour un propriétaire grand seigneur. De surcroît, notre prélat avait vécu en Italie et, selon les témoignages de l'époque, il menait grand train. Souvenons-nous que, au milieu du seizième siècle, l'influence italienne et le retour à l'antique renouvellent totalement l'architecture domestique de la France et l'ouvrent, pour longtemps, au classicisme.

La réponse à la question "subsiste-t-il quelque chose du Terral qu'a connu Guillaume Pellicier ?" est complexe. Pour ce qui pourrait concerner un élément spécifique de la Renaissance, facilement discernable, la réponse est non. Toutefois, en dehors d'une porte murée et d'une modeste volée d'escalier descendant vers le parc et suivant l'hypothèse de datation médiévale envisagée par mon ami l'archéologue Guy Barruol, il peut subsister de nos jours au rez-de-chaussée des voûtes et murs intérieurs ayant échappé aux divers sinistres.

En 1629, Louis XIII accordera l'Édit de grâce d'Alais. La parfaite réussite de la politique de Richelieu tournera définitivement la page militaire du protestantisme. Le Terral n'aura plus rien à craindre des huguenots !

Regrettons que l'image du Terral, au temps de Guillaume Pellicier, comme lors du passage de Simon de Montfort, reste, hélas, dans le domaine de notre seule imagination !

C'est une nouvelle fois vers un prélat que je me tournerai pour parler du Terral, évoquant la partie de l'édifice remontant au dix-septième siècle que le visiteur a sous les yeux aujourd'hui. Cet évêque bâtisseur est Monseigneur François de Bosquet.

Il est évêque de Montpellier sous Louis XIV. On ne peut être que frappé par le parallélisme entre Guillaume Pellicier et lui. L'un et l'autre sont des savants. Tous deux connaissent parfaitement le latin, le grec et l'hébreu. Le jeune François reçoit le bonnet de docteur ès lois à dix-sept ans et commence alors à écrire ses premiers livres. Encore faudrait-il évoquer ses études de philosophie et de théologie. Sorte d'énarque avant l'heure, ce brillant juriste s'oriente vers la haute administration royale. Il devient rapidement procureur général du parlement de Rouen, nommé ensuite à l'intendance de Guyenne puis de Languedoc. En 1646, Louis XIV le fait entrer au Conseil d'État mais il prend alors la décision de s'éloigner du monde du pouvoir et de la politique et embrasse l'état ecclésiastique. Sa carrière au service de l'Église est tout aussi fulgurante. Évêque de Lodève, il est appelé à Rome et nommé par Innocent X assistant au trône pontifical. Il se trouve quelques mois plus tard en charge du diocèse de Montpellier, prenant possession de son siège épiscopal en juin 1657. Parmi les multiples activités qu'il déploie dans un pays ravagé par les guerres et troubles du siècle, sans omettre la peste, je soulignerai seulement ici la construction, sous la direction du maître d'œuvre Jean Bonnassier, du palais épiscopal attenant à la cathédrale et la remise en état des châteaux ruinés de Gigean et du Terral. Les travaux du Terral auraient été engagés en 1659.

J'ai sommairement évoqué les destructions successives du Terral et consolidations qui suivirent. Le dernier sinistre remontait à l'époque du siège de Montpellier par les troupes de Louis XIII, un demi-siècle plus tôt.

François de Bosquet voit grand pour un Terral empreint de la majesté épiscopale comme son palais de Montpellier, actuelle faculté de médecine, palais modifié après lui par Charles de Pradel. Au Terral, un plan en L se développe à partir d'un escalier d'honneur. Comme nous l'indiquent des pierres en attente en extrémité de façades, un corps de bâtiment est prévu en partie sud, tourné vers le coteau de Saint-Jean-de-Védas. Un autre, à l'ouest, s'ouvre sur l'actuelle terrasse et sur la campagne regardant la Mosson, Lavérune et Pignan. Ce corps de bâtiment, bien visible aujourd'hui, est à trois niveaux. Pas plus que l'extrémité nord, l'aile sud ne sera construite. Seuls la partie angulaire et son retour donnant sur la terrasse sont édifiés, en 1659. François de Bosquet disparaît en 1676 sans avoir fait reprendre les travaux.

Les sévères façades du Terral du dix-septième siècle ne sont pas sans analogie avec celles du château de Cambous et de l'hôtel du gouverneur d'Aigues-Mortes au pied de la tour de Constance. Des difficultés financières, en raison du programme de remise en état des églises du diocèse émergeant à peine des guerres de religion, sont certainement à l'origine du coup d'arrêt donné à un programme essentiellement somptuaire, mais pour la suite j'évoquerai un autre motif.

En 1676, Charles de Pradel prend la succession de son oncle et fait établir un état des lieux du Terral et une évaluation du coût des travaux conservatoires des bâtiments de service, basse-cour, écuries, greniers, paillères, pigeonnier, *jasses* (bergeries). La plus grande partie du corps de bâtiment sud est restée ruinée et abattue (comprenons : depuis 1622). La muraille d'enceinte est évoquée, ce qui révèle le caractère de maison forte de la partie ancienne sur laquelle est greffé le logis épiscopal qui est abandonné au fermier et sert d'entrepôt. Certaines croisées comportent, non pas une vitrerie, mais des *toiles cirées*, les *encires* du Moyen Âge. Le Terral est reconnu *en fort pauvre état*.

Or, le nouvel évêque est un amateur d'art et, devons-nous dire, d'art contemporain. En effet Pierre Puget, Jean de Troy et Antoine Ranc travaillent pour lui. À Montpellier, il modifie le palais épiscopal édifié par son oncle. Non seulement il ne continue pas les travaux commencés au Terral mais il ne s'intéresse plus à la vénérable demeure de ses prédécesseurs sinon pour faire entreprendre quelques travaux conservatoires. Il abandonne le Terral à son état de chantier inachevé et à sa vétusté. Le Terral devient un simple domaine agricole de rapport. Toute l'attention de Charles de Pradel se porte sur le domaine de Lavérune qu'il échange avec la baronnie de Sauve et joint, en 1692, aux biens du diocèse.

Un regard sur l'histoire du château de Lavérune apporte, pour moi, la clé de l'abandon du Terral dans les dernières années du siècle : l'eau, indispensable à l'aménagement paysager. Il n'est plus question d'argent ; il faut prendre en considération, en effet, les travaux grandioses qui vont être effectués à partir de 1697 à Lavérune par Charles de Pradel, repris et prolongés par Charles Joachim Colbert de Croissy à partir de 1728 pour la mise en valeur du domaine épiscopal. Il y a de l'eau en abondance en ce point bas du site pour créer buffets d'eau, canaux, bassins – ici avec gondoles – et planter des arbres de haute futaie. Ces compositions paysagères donneront, au dix-huitième siècle, un caractère bien particulier aux folies des environs de Montpellier. Le Terral, sur le sommet de sa butte, n'est alimenté que par un puits. Il est bien incapable de rivaliser avec le site de Lavérune dans ce domaine. L'art nouveau, qu'illustrent les parcs et jardins de Lavérune, de l'Engarran, de la Mosson, d'O ou de Castries avec son aqueduc mais aussi de bien d'autres châteaux, signe l'arrêt de mort du Terral abandonné à lui-même – ou presque –. Le bâtiment de François de Bosquet, inhabité ou servant d'entrepôt, va peu à peu s'ouvrir à tous les vents et les greniers vont devenir un repaire de chouettes.

François de Bosquet laisse ainsi au Terral la silhouette d'un corps de bâtiment, certes imposant sur sa butte, mais qui avait été prévu dans le cadre d'un plus vaste projet. On ne peut évidemment que regretter l'arrêt brutal d'un programme resté dans l'attente d'un nouveau départ qui ne s'est pas produit, témoignage d'une ambition qui n'a pas atteint le but fixé ou d'un rêve brisé de notre évêque.

Au dix-huitième siècle, alors que les environs de Montpellier se couvrent de somptueuses résidences, le vieux château du Terral, depuis longtemps inoccupé par les évêques, est à l'abandon.

À la demande de l'évêque Berger de Charancy<sup>(2)</sup>, une expertise est diligentée en 1738 par les architectes Jean Nogaret et Jean Giral<sup>(3)</sup>. Cette expertise nous apprend que *le château ne sert plus que pour l'usage du fermier, pour loger ses valets et pour fermer ses grains*. Des travaux sont bien réalisés en 1740-41 mais ils sont essentiellement utilitaires pour mise en sécurité et entretien. Il est prévu de *fermer toutes les fenêtres et ne laisser subsister que ce qu'il faut pour éclairer*. C'est ainsi que le Terral présente encore de nos jours des baies qui ont été occultées en maçonnerie, non pas en raison de l'impôt révolutionnaire sur les portes et les fenêtres – comme cela était répété à tort dans ma famille – mais pour des questions de stabilité et d'économie.

Le bâtiment du dix-septième siècle est indiqué en 1739 comme donnant d'un côté sur la *cour*, de l'autre sur la *campagne*. Le Terral vendu comme bien national, à la fin du siècle, ne disposera donc d'aucun aménagement paysagé imputable aux évêques.

Quelques travaux neufs sont réalisés en 1740, entre autres trois pièces à l'étage pour le fermier qui emprunte l'escalier d'honneur de l'évêque pour accéder à son logement. Grandeur et décadence, le Terral n'aura cessé de suivre alors une courbe descendante depuis Guillaume Pellicier !

La Révolution française ouvre un nouveau chapitre. En 1791, le Terral devient la maison de quatre des fils de Gaspard Cambon, puis de trois des fils et de lui-même après le décès de son fils Pierre, mort pour la France en Égypte sous Bonaparte en 1799. Gaspard Cambon, né à Montpeyroux, époux de Marguerite Fajon, est un personnage que je m'honore d'avoir eu pour aïeul au septième degré, mais avec la modestie requise car cet ancêtre a eu dix enfants et je ne suis aujourd'hui que l'un de ses descendants parmi des milliers, aux quatre coins du monde. Gaspard Cambon, industriel du textile, est un personnage majeur, dès 1789, de la gauche montagnarde à Montpellier, fondateur du *club des amis de l'Égalité*. Il acquiert le surnom d'*ami du peuple*, pour sa générosité. En 1785, Gaspard avait avancé à ses fils, qui lui succèdent dans ses affaires de textile, une somme leur permettant de se lancer dans la vie. Elle leur sera utile pour acquérir, le 2 janvier 1791, le domaine du Terral, bien du clergé devenu bien national.

L'aîné des quatre frères, directeur financier de l'entreprise qui sera ruinée par la Révolution, est le député suppléant aux États généraux, député à la Législative puis conventionnel : Joseph Cambon. Retiré de la vie publique à quarante ans pour désaccord avec les Thermidoriens après avoir abattu Robespierre, puis avec la politique napoléonienne, bien que le ministère des Finances lui ait été proposé, il est, sous le Consulat et l'Empire, exploitant agricole au domaine du Terral qu'il quittera définitivement aux Cent Jours. J'ai tenu à ce que son rustique fauteuil, fait en partie de bois de récupération, marque, sur cette estrade, comme une présence du conventionnel parmi nous.

Lors de l'acquisition du bien national, ainsi que le précisaient déjà les expertises du siècle, le château et le domaine des évêques se trouveront alors si délabrés que les quatre copropriétaires dépenseront une somme supérieure à celle de l'achat – qui était de cent trente et un mille cent livres – afin de mettre les bâtiments en état et de rendre rentable le domaine agricole.

On peut raisonnablement estimer que des bâtiments édifiés par les Cambon ont servi de trame aux aménagements ultérieurs des Bouscaren que nous avons sous les yeux aujourd'hui.

Pour ce qui concerne la partie construite par Monseigneur de Bosquet, les Cambon n'ont fait, semble-t-il, que des aménagements mineurs. De probables cloisonnements compartimentent les volumes de certaines des salles voutées du rez-de-chaussée. Tout au plus peut-on leur attribuer deux portes dont les motifs en losange font penser qu'elles sont de style directoire. Théodore Cambon intervient sur la partie nord. On sait que la chambre de Joseph Cambon se trouvait au premier étage sur l'angle sud-ouest. C'est de l'une des croisées qu'il fit pendre son écharpe tricolore, en apprenant le retour d'Égypte de Bonaparte qui avait alors toute son estime.

Le Terral est mis à sac, pillé une nouvelle fois en 1815, non par des protestants mais par les royalistes. Des papiers et documents de Cambon, dont la mère, pour des motifs de sécurité en 1795 avait déjà brûlé des centaines de lettres, ne restent au Terral que des miettes.

Joseph Cambon, personnage emblématique du Terral, ne sera pas évoqué davantage. Sa vie et son œuvre ont déjà été présentées lors de la célébration du tricentenaire de notre Académie en 2006 – je renvoie pour plus d’informations à son bulletin – et ici même, au Terral où le président de la Cour des Comptes Philippe Séguin est venu, en décembre 2007, saluer la mémoire de Cambon et rappeler ce que lui doit l’administration française dans l’apport de la Révolution.

Le Terral passe des Cambon aux Bouscaren à la suite du mariage de Jean Jules Bouscaren et de Sophie Cambon, nièce du conventionnel qui, lui, n’a pas de descendance. Je rappellerai la règle de vie de ma famille – vient-elle des Cambon ou des Bouscaren ? – : “*Se coucher tôt, se lever de bonne heure, c’est sagesse, fortune et santé.*”

C’est à Jean Alfred Bouscaren qu’est due, pour l’essentiel, la physionomie du Terral aujourd’hui. Comme l’écrivait Gaston Tournier en 1907, Alfred Bouscaren *a employé son intelligence et son activité à la reconstitution du vignoble au moment de la crise phylloxérique ; il fut un des premiers régénérateurs du pays. La Société d’Agriculture de l’Hérault, dont son père Jean Jules Bouscaren avait été l’un des premiers présidents, eut toujours en lui un des membres les plus actifs.*

C’est avec Alfred Bouscaren et Juliette Médard, originaire de Lunel, épousée en 1856, que le château du Terral accède à un certain niveau de qualité et de modernité dans ses aménagements intérieurs comme extérieurs. Alfred Bouscaren est un excellent agronome si nous nous référons aux comptes rendus de la Société d’agriculture de l’époque. C’est aussi un bâtisseur. Probablement a-t-il développé les bâtiments du côté de l’allée d’arrivée et créé la grande et la petite cour séparées par un bassin médian, toujours existant mais comblé.

Le corps de logis édifié par Monseigneur de Bosquet est redistribué, le salon, ancienne cuisine du *pairé*, se trouvant au pied de l’escalier. Des artistes italiens itinérants décorent le plafond et le sol de la salle de billard.

Dans les années 1870 ou 80, Alfred Bouscaren édifie la vaste cave avec foudres en bois et rampe d’accès couverte et fermée pour le passage des tombereaux à vendange que l’on appelle *pastières*. Rappelons que, selon la tradition, cette importante cave est installée sur l’emplacement de la chapelle des évêques.

Homme de principes et de rigueur dans la continuité familiale, Alfred Bouscaren fait placer en façade sud de l’aile nord, à proximité du pigeonnier, sur le cadran où le soleil marque les heures, une autre maxime : “*Employez-les bien*”. Son grand-oncle le conventionnel ne l’eût pas désavoué !

Je crois utile de m’arrêter un instant, avant d’en terminer avec les Bouscaren et de conclure, sur ce qui constitue un élément très important au sein du patrimoine actuel du Terral : le parc. Alfred Bouscaren en est également le créateur. Prolongeant les indications de Jean Giral en 1741, il est confirmé qu’avant 1850 les terres agricoles ou les bois se développaient aux abords même de l’édifice, côté ouest.

Dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, Alfred réalise sur cinq hectares clôturés un ensemble arboré avec espèces rares, de grande qualité, découpé en secteurs répondant à des impératifs différents. On me permettra l’inventaire qui suit car il est tout à fait exceptionnel :

- *la terrasse*, donnant sur un vaste panorama qui n’est plus décelable de nos jours en raison de la hauteur que les arbres ont atteinte ;

- la grande allée, aujourd'hui *allée Jean Bompaire*, qui constitue le grand axe de la composition, initialement *allée des ormeaux* dont les derniers disparaîtront dans l'épidémie des années 1960 ;
- le jardin à la française d'esprit dix-neuvième siècle, au sud de la grande allée, avec son bassin, conçu dans le style des jardins à plates-bandes avec des couronnes de plantes fleuries ;
- le jardin à l'anglaise, au nord de l'allée Jean Bompaire, dit *l'anglaise*, qui comporte deux aménagements à caractère sportif :
- le tennis, situé dans la partie la plus basse,
- la carrière à âne, réalisée un peu avant 1900 pour la jeune Rose Bouscaren. La carrière est clôturée. Rose apprend alors à son âne à ouvrir la porte tout seul.

Indépendamment d'une partie boisée, de caractère très libre, parcourue par de petites allées, l'anglaise comporte un aménagement à titre paysager :

- le lac, creusé sur une superficie de trois ou quatre cents mètres carrés, agrémenté d'une île et d'un petit pont, comblé par la suite en raison de la présence des moustiques.

Le parc comporte encore :

- le verger, entre la grande allée et l'*allée des tilleuls*, aujourd'hui *allée Joseph Cambon ouest* ;
- les bûches, partie la mieux exposée consacrée à l'horticulture, disposition reprise aujourd'hui, partie qui était adjacente à un labyrinthe de buis.

Trois zones sont consacrées à une végétation spécifique :

- la roseraie, aujourd'hui *allée Alfred Bouscaren* ;
- la bamboueraie, au sud de l'*allée des bambous*, aujourd'hui *allée Joseph Cambon* ;
- la zone des ruches, prolongeant la bamboueraie, en service jusqu'aux années 1960.

Cet aménagement paysager de grande qualité était complété par :

- un potager, muni de son puits et de sa noria actionnée par un cheval ;
- un réseau hydraulique complexe et très diversifié avec un second puits à noria. Le Terral, avec la nappe phréatique de la Mosson au bas du parc, disposant à partir du dix-neuvième siècle de pompes pour faire monter l'eau, prend ainsi sa revanche sur le déclin des aménagements du dix-septième siècle finissant.

Je crois utile de souligner l'œuvre de Bouscaren pour ce qui concerne l'environnement paysager des bâtiments, car elle est remarquable mais malheureusement assez éloignée de ce que nous découvrons dans le parc aujourd'hui pour trois raisons : tout d'abord, la difficulté de l'entretien d'un pareil domaine, après la mort d'Alfred puis de son fils Jules, difficulté liée à la restriction progressive, pour les descendants Bouscaren, du personnel de maintenance, jardiniers et maraîchers, et de personnel d'appoint car il n'y a plus en 1940 qu'un seul jardinier<sup>(4)</sup> et du personnel agricole occasionnel ; ensuite, les dégâts considérables, bien que réversibles, causés par l'occupation allemande à la végétation avec la disparition de plus de cent grands arbres et un sol défiguré par les tranchées et abris pour véhicules ; enfin, l'évolution reconnue souhaitable des programmes d'aménagement de la commune en vue de l'accueil du public et de l'animation.

Je souligne ici que le parc du Terral constitue de nos jours, à partir d'un programme extrêmement diversifié, le témoin de l'une des compositions paysagères d'agrément les plus élaborées pour une résidence de la campagne montpelliéraine dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle. Elle est due exclusivement à Alfred Bouscaren, travaillant pour les générations à venir et, de nos jours, pour les visiteurs de cet espace vert exceptionnel que la commune de Saint-Jean-de-Védas offre au public et s'emploie avec intelligence à remettre en état, autant que faire se peut, dans le respect et la recherche de la conformité des dispositions initiales.

Avant d'en terminer, on me permettra, dans l'historique du Terral, de n'évoquer que très sommairement, au vingtième siècle, dans le panorama familial, mon arrière-grand-mère Elmy Prévot, belle-fille d'Alfred, épouse puis veuve de Jules Bouscaren, qui a traversé avec énergie, dans de grandes difficultés, les périodes de guerre 14-18 et 39-45 et mes grands-parents maternels Jean Bompaire et Juliette née Bouscaren, son épouse, objets d'autres témoignages et comptes rendus, car les arrêts sur image d'un univers familial dans le vécu sortent du présent cadre. Cette période du vingtième siècle sera pour les descendants Cambon et Bouscaren, Bompaire et Enjalbert, une période difficile dont je retiens, quant à moi, les épreuves familiales dues aux deux guerres, l'occupation allemande que j'ai vécue étant enfant en 1942-1944, alors que les quatre générations de ma famille étaient reléguées dans quelques pièces dont les greniers, dans une cohabitation forcée de tous les instants avec ces soldats en uniforme gris-vert. J'atteste que, derrière mon arrière-grand-mère Elmy, notre figure de proue, la famille s'est accrochée avec acharnement au Terral pour ne pas l'abandonner à l'occupant malgré un centre postal de la Wehrmacht dans le château, des casemates et barbelés dans les vignes, une unité de transport hippomobile dans le parc, mais aussi, pour l'entretien des chevaux, des prisonniers russes dont j'ai encore, dans les oreilles, les chœurs nostalgiques et si prenant, la nuit, autour de feux.

Après la seconde guerre mondiale, les nouvelles orientations agricoles et viticoles ne pourront être prises au Terral en temps utile, ce qui a conduit à une situation difficile et à l'arrêt de l'exploitation dans les années 1970-80.

C'est à la commune de Saint-Jean-de-Védas que les descendants Cambon ont passé le flambeau pour la conservation et la revitalisation de cet ensemble patrimonial du château du Terral et de son parc. J'ai essayé d'en retracer sommairement l'histoire, avec une certaine nostalgie que je ne cacherai pas, car elle est aussi, pour moi comme pour bien d'autres des descendants Cambon, une page de mémoire tournée après deux siècles, mais non sans fierté pour la part qui est celle de notre famille et une très grande joie de voir l'intérêt que les municipalités successives de Saint-Jean-de-Védas, propriétaires depuis plus de vingt ans, toutes étiquettes politiques confondues, ont porté au passé du Terral et à son devenir !

L'histoire de cette si vieille demeure n'a aucun équivalent autour de Montpellier. Elle est due à ceux que j'ai cités, mais ils ne sont pas les seuls dont on peut dire : *Ils* ont fait le Terral !

**NOTES**

- (1) Déposés depuis au musée languedocien à Montpellier.
- (2) Cf. archives dép. Hérault, G 1447
- (3) Est-ce bien Jean Antoine Giral, le futur architecte de la place royale du Peyrou qui n'aurait eu qu'une vingtaine d'années à l'époque ?
- (4) Du nom de Lavailh et après 1944, pour quelques années, un dernier du nom de Jacqueline.